

Réduisez la consommation d'énergie des bâtiments et des locaux inutilisés

La mise en œuvre planifiée du télétravail pour les collaborateurs réduit la consommation d'énergie si le chauffage, la ventilation, l'éclairage et les appareils informatiques sont utilisés de manière responsable.

Mesure

Réduisez la température ambiante et éteignez tous les consommateurs d'électricité qui ne sont pas indispensables quand un bâtiment ou une partie de celui-ci ne sont pas utilisés.

Condition

Vos collaborateurs travaillent à domicile et le bâtiment ou certaines zones et certains étages sont vides.

Procédure

- Planifiez le travail à domicile et définissez les parties du bâtiment qu'il est possible de ne pas utiliser. Le service technique de votre entreprise peut vous y aider.
- Regroupez les zones inoccupées (voir au verso) et vérifiez s'il est possible de régler séparément la répartition de la chaleur et de l'air.
- Réduisez le chauffage et la ventilation: baissez la température ambiante (entre 12 et 18°C) et réduisez la quantité d'air.
- Éteignez les consommateurs électriques et optimisez l'apport de chaleur naturelle:
 - éteignez complètement l'éclairage.
 - débranchez les appareils électriques et informatiques (imprimantes, routeurs Wi-Fi, répéteurs Wi-Fi, distributeurs automatiques, etc.) et ne les mettez pas en veille.
 - fermez les portes, les portails et les fenêtres intérieures du bâtiment.
 - ouvrez les volets roulants et les stores pendant la journée lorsque le soleil donne directement dessus. Fermez-les lorsque le soleil ne brille pas.



Frais et charge de travail

- Un spécialiste peut mettre en œuvre un programme de réduction du chauffage et de la ventilation en une demi-journée. Vous pouvez effectuer ces réglages vous-même pour les petits bâtiments (si vous vous y connaissez en technique).
- Si vous baissez d'un degré la température ambiante, vous réduisez la consommation d'énergie pour le chauffage de 6 à 10 %.

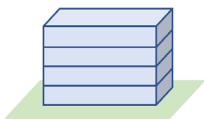
Remarque

- Le télétravail vous permet d'économiser des coûts et de l'énergie. Vous transférez toutefois une partie de votre consommation d'énergie vers vos collaborateurs. La meilleure solution consiste à régler cette question dans le règlement relatif aux frais (voir au verso, informations complémentaires).
- Dans la fiche d'information «Travailler à domicile», vos collaborateurs trouveront des suggestions sur la manière dont ils peuvent réduire les coûts énergétiques lorsqu'ils travaillent chez eux.

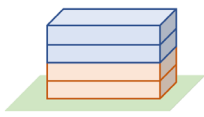
Explications complémentaires

Variantes pour un fonctionnement réduit

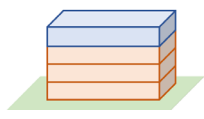
Pour baisser les températures ambiantes dans certaines parties d'un bâtiment, vous devez les regrouper en une «unité froide». De plus, le système de chauffage doit permettre de régler séparément la température dans celui-ci. Ce n'est pas toujours le cas, en particulier dans les bâtiments anciens.



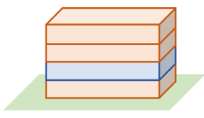
Dans le meilleur des cas, vous pouvez passer tout le bâtiment en «mode économie». C'est la solution la plus simple au niveau technique et la plus efficace.



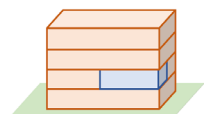
Si vous continuez à utiliser certaines parties du bâtiment, regroupez les surfaces inoccupées en une seule unité.



Si un seul étage est «froid», choisissez de préférence le dernier pour optimiser les économies d'énergie.



Si le dernier étage doit rester en service et qu'un étage intermédiaire est vide, il vous suffit d'y baisser légèrement la température (à 18°C environ). Réduisez la quantité d'air et éteignez systématiquement l'éclairage et les appareils électriques.



Il est difficile, voire impossible, de réduire la température dans une seule zone d'un étage intermédiaire sur le plan technique et les économies réalisées sont très faibles. La mise hors tension de tous les consommateurs d'électricité reste toutefois efficace dans ce cas.

Définissez la bonne température ambiante

Différents facteurs, comme la construction, le système de chauffage, l'utilisation et l'emplacement des pièces influencent la réduction de la température. Dans les bâtiments de bureaux qui ne sont pas utilisés pendant une longue période, vous pouvez réduire la température ambiante entre 12 et 14°C. Si vous les utilisez en alternance, chauffage du lundi au jeudi et température réduite du vendredi au dimanche, une température comprise entre 16 et 18°C peut être une solution envisageable. Dans les deux cas, observez comment le bâtiment se comporte (humidité, condensation) et combien de temps il faut pour que les pièces soient à nouveau «chaudes» quand vous avez baissé la température.

Ventilation

La ventilation est souvent oubliée lorsqu'il s'agit de réduire la consommation d'énergie. La réduction de la quantité d'air afin de répondre aux besoins réels permet pourtant de réaliser des économies importantes.

Organisation et communication

L'organisation astucieuse du télétravail est tout aussi importante que les mesures techniques. Organisez les postes de travail de sorte que tous les collaborateurs d'un étage soient en télétravail ou travaillent à un autre étage du bâtiment. Vous pouvez ainsi exploiter tout l'étage en mode réduit. Vous pouvez également définir le vendredi comme jour de télétravail régulier pour tout le personnel.

Informations complémentaires

- Fiches de mesures pratiques de l'optimisation de l'exploitation
 - [Chauffage 02: Mode nuit](#)
 - [Aération 01: Adapter les heures de fonctionnement](#)
 - [Divers 02: Travailler à domicile](#)
- [Manuel de l'énergie à l'attention des concierges](#) SuisseEnergie, 2022
- [Homeoffice und Spesen](#) (uniquement disponible en allemand), Handelskammerjournal 2021